

L'Église en état d'urgence :

Droit canonique et gestion de la pandémie de la Covid-19

LUNDI 30 NOVEMBRE 2020

Intervenants :

Cédric Burgun, Vice-Doyen et Maître de conférences à la faculté de Droit canonique de l'ICP

Louis-Léon Christians, Professeur à l'Université catholique de Louvain

Ludovic Danto, Doyen et Professeur à la faculté de Droit canonique de l'ICP

Olivier Echappé, Doyen de la 3^e chambre civile de la Cour de cassation et Maître de conférences à la faculté de Droit canonique de l'ICP

Bruno Gonçalves, Maître de conférences à la faculté de Droit canonique de l'ICP

Albert Jacquemin, Maître de conférences à la faculté de Droit canonique de l'ICP

Olivier Praud, Chargé d'enseignement au *Theologicum*, faculté de Théologie et de Sciences religieuses de l'ICP

ICP Direction de la Communication - 11/2020



ICP
FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

Plus d'infos

Institut Catholique de Paris

Faculté de Droit canonique

contact : M^{me} Cécile Madeddu

Tél : 01 44 39 52 82 - etudes.droit.canonique@icp.fr

L'Église en état d'urgence :

Droit canonique et gestion de la pandémie de la Covid-19

Journée d'études

30 NOVEMBRE 2020 • 9H-17H
en distanciel direct



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde



Inscription : [eglise_en_etat_durgence.eventbrite.fr](https://www.eventbrite.fr/e/eglise-en-etat-durgence-tickets-123456789012)

Date limite : 25 novembre

Coût : 65 € / étudiants et enseignants de l'Institut Catholique de Paris : gratuit

Institut Catholique de Paris

Faculté de Droit canonique

www.icp.fr

L'Église en état d'urgence :

Droit canonique et gestion de la pandémie de la Covid-19

LUNDI 30 NOVEMBRE



La crise sanitaire en cours, et particulièrement la période de confinement, ont obligé les autorités politiques et religieuses à donner dans l'urgence des réponses ciblées en vue de l'organisation du culte, tant du point de vue rituel que caritatif. Cette journée d'études se propose de réfléchir à la manière dont le droit de l'Église a servi et continue de servir dans ce contexte, le droit des fidèles du Christ notamment à recevoir la Parole et les sacrements.

Institutions et pandémie

Présidence : Bernardette Mélois,
Directrice du Service National de la
pastorale liturgique et sacramentelle

9h15

Accueil et présentation par le Doyen
Ludovic Danto

9h45-10h15

L'Église face aux épidémies : perspectives
historiques
Albert Jacquemin

10h15-10h45

Le Conseil d'État, la liberté de culte et le
confinement
Olivier Echappé

10h45-11h15 Pause

11h15 – 11h45

La gestion de la crise sanitaire par
les autorités religieuses et étatiques :
l'exemple du Royaume de Belgique
Louis-Léon Christians

11h45 – 12h15

Questions

Normativité et pandémie

Présidence : Bernardette Mélois,
Directrice du Service National de la
pastorale liturgique et sacramentelle

14h30 – 15h00

La norme ecclésiastique au crible
de la pandémie entre maintien et
aménagement
Bruno Gonçalves

15h00 – 15h30

Crise sanitaire et présence virtuelle de
l'Église. Enjeux et écueils
Cédric Burgun

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 – 16h15

Manque de liturgie ou liturgie du
manque ? Célébrer à l'heure de la
Covid-19
Olivier Praud

16h15 – 16h45

Questions et table ronde